

Annexe 1 - Fiche de synthèse - Profil des eaux de baignades de la plage de Fort Bloqué

Département du Morbihan (56) - Commune de PLOEMEUR (édition : janvier 2011 ; mise à jour de juin 2011)

Description de la zone de baignade :

Nature du substrat : estran de sable fin et quelques zones rocheuses
Longueur de l'estran : 400m côté Ploemeur (1900m en tout sur Ploemeur + Guidel)
Surface de la zone de baignade surveillée (commune de Guidel) : environ 24000m² (150m de largeur x 200m en direction du large)
Profondeur maximale de la zone de baignade surveillée à marée haute : ?
Dates de la saison balnéaire : baignade aménagée et surveillée du 1er juillet au 31 août
Localisation du point d'analyse d'eau ARS : voir carte ci-contre (coordonnées Lambert II : X : 162496 ; Y : 2320501)

Fréquentation maximale de la plage : ?

Equipements présents : pargings, poste de secours (côté Guidel), une douche de plage, WC et lavabos place des Goemoniers (partie sud de la plage)
Accessibilité aux animaux : non (**Interdits du 15/06 au 15/09**)
Autres activités possibles : randonnée (sentier littoral), pratique du kayak, plaisance (zone de mouillage et cales de mises à l'eau), etc.

Zone riveraine : environnement de la plage majoritairement urbain à l'exception des espaces naturels de Lannédec au nord

Occupation du sol : 3/4 zone urbaine, 1/4 espace dunaire et humide de Lannédec

Population communale permanente : 19 169 habitants

Population estivale théorique maximale (nombre de lits) : 27 000 habitants

Qualité du milieu marin :

Potentiel de prolifération des macro-algues : développements et accumulations possibles d'algues vertes dans le secteur abrité par le Fort Bloqué ; accumulations ponctuelles importantes d'algues brunes en fonction des courants

Potentiel de prolifération du phytoplancton : aucun problème de prolifération de phytoplancton relevé dans les masses d'eau littorales du secteur

Inventaire des principales sources potentielles de pollution :

Assainissement des eaux usées	Secteur raccordé à 100% au réseau d'assainissement (pas d'assainissement individuel). Une seule erreur (corrigée à ce jour) a été détectée sur le Fort Boqué (raccordement d'eaux usées dans le pluvial). Pas de risque particulier de débordement du réseau d'assainissement dans le périmètre.
Réseau hydrographique	Apports possibles par le ruisseau de Lannédec de pollutions accidentelles
Réseau pluvial	Apports d'eaux de voiries significatifs par l'ensemble des exutoires du Fort Bloqué
Activités agricoles	Aucune exploitation agricole dans le périmètre proche de la plage, mais quatre sièges d'exploitation plus en amont, sur le bassin versant du ruisseau de Lannédec
Autres activités économiques	1 camping sur Ploemeur et 3 sur Guidel dans le périmètre de la plage ; et plus en amont, base aéronavale de Lann Bihoué
Autres sources potentielles	Parkings, activité de baignade, plaisance, etc.

Caractérisation des risques :

Rejets à risque	Risque	Remarques
Lessivage des surfaces bitumées de Fort Bloqué (hydrocarbures, déjections canines...)	Fort	apports possibles en cas de fortes pluies
Lessivage des surfaces de l'ensemble du bassin versant de Lannédec (surfaces agricoles et naturelles mais également base aéronavale de Lann Bihoué et de l'ensemble du nord-ouest du bourg de Ploemeur)	Moyen	impact potentiel difficile à évaluer
Rejets sauvages de camping-cars	Moyen	type de rejet rare mais très concentré
Erreur de raccordement d'eaux usées dans le réseau pluvial	Faible	erreur corrigée à ce jour

Plan d'action :

Actions prévues spécifiques à la zone de baignade :

Adjonction d'un système tampon sur le poste de relevage des eaux usées dit de la « grande Fort Bloqué »	programmé pour 2014 (poste non sujet à incident)
Adjonction d'un système tampon sur le poste de relevage des eaux usées de Saint-Jude	programmé pour 2016 (poste non sujet à incident)

Gestion des pollutions à court terme :

Système mis en place : Protocole communal d'analyse de la qualité de l'eau et de suspension de la baignade en cas de pollution

Date de mise en service : Été 2011

Contact(s) : MANCEAU Julie (responsable de la Régie communale de l'eau et de l'assainissement) et BERNIER Sylvain (technicien environnement)



Rappel de la qualité de l'eau de la baignade sur les quatre dernières saisons balnéaires, conformément à la Directive de 2006 :

Année	2007	2008	2009	2010
Classement (Directive 2006/7/CE)	10A	10A	10A	10A

A : Bonne qualité - B : Qualité moyenne - C : Pollution momentanée - D : Mauvaise qualité (le chiffre qui précède la lettre indique le nombre d'analyses effectué) - Source : ARS 56

Cartographie des sources potentielles de pollution proches du site

